

Cornulier du Vernay (Étienne-Claude-Pélage de) 1729-1796

Associé étranger (1759-1793)

Issu d'une famille de magistrats de Bretagne, Étienne-Claude-Pélage de Cornulier est né le 26 janvier 1729 au Pont-Saint-Martin, au Pays Nantais, fils de Pierre-Eustache de Cornulier, seigneur du Vernay, pensionnaire des États de Bretagne, et de Jacqueline-Marguerite Brossard du Vigneau. Son père, d'abord destiné à l'Église, avait été reçu docteur en théologie de la faculté de Paris et connu sous le nom d'abbé de Lorière avant de rentrer dans le siècle.

Presque aveugle depuis sa naissance, Cornulier du Vernay doit recourir aux services d'un lecteur à gage. Instruit et spirituel, il compose, à l'âge de seize ans, une épître « qui donne de lui d'heureuses espérances, si les préjugés ne s'opposent point à son goût ». Il est ami de Titon du Tillet, de Desforges-Maillard et de Fréron qui publie ses « Poésies furtives » dans les *Lettres sur quelques écrits de ce tems*. On y lit une *Ode épicurienne* (1751) et une *Épître à un ami* (1753). La première pièce comprend ces vers :

Epicure me sert de guide
Aux délices d'un doux loisir
Comme lui je livre ma vie ;
Et dans les sources du plaisir
Je puis ma philosophie.

Cornulier du Vernay est reçu membre associé de l'académie d'Angers le 4 février 1759. Son discours – un hommage à Titon du Tillet, auteur du *Parnasse Français* – est rapporté dans *L'Année littéraire*. Son ami Desforges-Maillard, associé depuis 1756 de la Société royale de Nancy, l'y recommande par une lettre du 8 octobre 1759, lue le 11 décembre : « Il fait de très-jolis vers et d'excellente prose, il sait, outre le latin, les langues grecque, anglaise et italienne et c'est, selon moi, un des hommes de cette province qui ait le plus d'esprit et de goût ». Élu associé étranger le 18 décembre, il envoie son discours de réception le 8 mai 1760, une « Dissertation sur le genre d'écrire qu'on nomme Nouvelles ». Ce discours, non lu faute de temps, est transcrit dans les procès-verbaux de l'académie mais n'a pas été imprimé. Dans sa réponse, le comte de Tressan le dit être « un des hommes de l'Europe les plus profonds dans les belles-lettres anciennes et modernes ». Cornulier du Vernay appartient à son tour à la Société royale de Nancy où ont été admis avant lui ses amis Fréron (1753), Titon du Tillet (1754) et Desforges-Maillard (1756).

Cornulier du Vernay assiste aux États de Bretagne rassemblés au couvent des Jacobins de Nantes le 1^{er} octobre 1764. Frappé par la persécution révolutionnaire, il est déporté à Blois. Il demeure à l'Auberge de la République, quai du département, où il meurt, sans alliance, le 26 Germinal an IV (15 avril 1796). [Alain Petiot. Septembre 2025]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. III, f^o 104, 106, 176-185 ; FRÉRON, *L'Année littéraire* (1758), t. IV, p. 353-356 ; [FRÉRON], *Lettres sur quelques écrits de ce tems*, t. V (1751), p. 143-144, t. X (1753), p. 22 ; René KERVILER, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, livre 1^{er}, t. X^e, Rennes, 1898, p. 301-302 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, f^o 30 ; *Généalogie de la Maison de Cornulier en Bretagne*, Nantes, 1863 ; M. PREVOST, « Cornulier du Vernay (Claude-Étienne-Pélage de) », *Dictionnaire de biographie française*, t. 9, Paris-VI, 1961, col. 713 ; *Second supplément à la généalogie de la Maison de Cornulier imprimée en 1847*, Orléans, 1863.